

RCS : BELFORT
Code greffe : 9001

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BELFORT atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2002 B 40081
Numéro SIREN : 441 972 650
Nom ou dénomination : 2 MA

Ce dépôt a été enregistré le 18/10/2023 sous le numéro de dépôt 3746

BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050-SD

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)



Désignation de l'entreprise		SASU 2MA - ILEX		Néant <input type="checkbox"/> *		
Adresse de l'entreprise		4, RUE ETIENNE VIENOT PARC ACTIVITES COURTS CANTONS 25200 MONTBELIARD				
SIRET		4 4 1 9 7 2 6 5 0 0 0 0 4 4	4329B			
Durée de l'exercice en nombre de mois*		1 5	Durée de l'exercice précédent * 1 2			
				Exercice N clos le		
				3 1 1 2 2 0 2 2		
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3		
Capital souscrit non appelé		TOTAL (I) AA				
ACTIF IMMOBILISÉ *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC		
		Frais de développement *	CX	CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG		
		Fonds commercial (1)	AH	AI	71.575	
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	165.132	114.090
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	16.667	10.625	6.042
		Constructions	AP			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	11.573	4.578	6.995
		Autres immobilisations corporelles	AT	372.876	315.795	57.081
		Immobilisations en cours	AV			
		Avances et acomptes	AX			
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS			
		Autres participations	CU			
		Créances rattachées à des participations	BB			
		Autres titres immobilisés	BD	52.549		52.549
		Prêts	BF			
		Autres immobilisations financières *	BH	10.417		10.417
TOTAL (II)		BJ	814.879	496.130	318.749	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	48.924	48.924	
		En cours de production de biens	BN			
		En cours de production de services	BP			
		Produits intermédiaires et finis	BR			
		Marchandises	BT			
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	13.473		13.473	
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3) *	BX	291.530	17.171	274.359
		Autres créances (3)	BZ	780.308		780.308
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB			
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres:.....)	CD			
Disponibilités		CF	67.932		67.932	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avances (3) *	CH	10.084		10.084	
	TOTAL (III)		CJ	1.212.251	17.171	1.195.080
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN	2		2	
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	2.027.132	513.301	1.513.831	
Renvois:(1) dont droit au bail :		(2) Part à moins d'1 an des immobilisations financières nettes	CP	(3) Part à plus d'1 an :	CR	23.772
Clause de réserve de propriété *	Immobilisations :		Stocks :		Créances :	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

BILAN – PASSIF avant répartition

DGFiP N° 2051-SD

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

②

Désignation de l'entreprise		SASU 2MA - ILEX		Néant <input type="checkbox"/> *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé :4.0.....0.0.0.)		DA	4 0 . 0 0 0	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport...		DB		
	Écarts de réévaluation (2) *	(dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)		DD	4 . 0 0 0	
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE		
	Réserves réglementées (3) *	(dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves	dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ	DG	8 3 5 . 7 4 8	
	Report à nouveau		DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI	2 9 8 . 2 1 6	
	Subventions d'investissement		DJ		
	Provisions réglementées *		DK		
	TOTAL (I)		DL	1 . 1 7 7 . 9 6 4	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM	
Avances conditionnées		DN			
TOTAL (II)		DO			
Provisions pour risques -et charges	Provisions pour risques		DP		
	Provisions pour charges		DQ		
	TOTAL (III)		DR		
DETTES (4)	Emprunts obligatoires convertibles		DS		
	Autres emprunts obligatoires		DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU	1 6 0	
	Emprunts et dettes financières divers	(dont emprunts participatifs EI)	DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW	7 . 1 6 2	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	1 8 9 . 1 6 7	
	Dettes fiscales et sociales		DY	1 1 6 . 2 3 2	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ		
Compte de régul.	Autres dettes		EA	1 9 0	
	Produits constatés d'avance (4)		EB	2 2 . 9 5 6	
TOTAL (IV)		EC	3 3 5 . 8 6 7		
Écart de conversion passif *		ED			
TOTAL GENERAL (I à V)		EE	1 . 5 1 3 . 8 3 1		
RENOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital		1B		
	(2) dont	- Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
		- Écart de réévaluation libre	1D		
		- Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	3 2 8 . 7 0 5		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	1 6 0		

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

0103

ANNEXE

2MA - ILEX SASU

31 DECEMBRE 2022



PREAMBULE :

l'exercice social du 01/10/21 au 31/12/22 a une durée de 15 mois.

total du bilan	:	1.513.831	euros
le résultat net comptable	:	298.216	euros
le chiffre d'affaires	:	2.129.967	euros
l'effectif moyen est de	:	11	salariés

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

- 1 - Règles et méthodes comptables
- 2 - Etat de l'actif immobilisé
- 3 - Etat des amortissements
- 4 - Etat des provisions
- 5 - Etat des échéances des créances et des dettes
- 6- 5 - Fonds commercial
- 6-10 - Produits à recevoir
- 6-11 - Charges à payer
- 6-12 - Charges et produits constatés d'avance
- 6-14 - Composition du capital social
- 6-17 - Ventilation du chiffre d'affaires net
- 6-18 - Ventilation de l'impôt sur les bénéfices
- 7 - Crédit-bail
- 8 - Engagements financiers

Autres éléments significatifs :

- Suivi des options

**1 - Règles et méthodes comptables****Principes et conventions générales :**

Les comptes annuels ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par le règlement ANC n° 2018-01 du 20 avril 2018 relatif au PCG.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- respect des règles de prudence,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives.

Informations relatives aux changements de méthodes :

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté par rapport à l'exercice précédent

Comptabilisation des actifs :

Les actifs sont comptabilisés dans les conditions suivantes :

- les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés au coût d'acquisition ;
- les actifs produits par l'entreprise sont comptabilisés à leur coût de production ;
- les actifs acquis à titre gratuit ainsi que les actifs acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale.

Le coût d'acquisition comprend :

- le prix d'achat y compris les droits de douane et autres taxes non récupérables
- les coûts directement attribuables à la préparation en vue de l'utilisation envisagée
- la déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement obtenus

Le coût de production comprend :

- le prix d'achat des matières consommées (y compris droits de douanes et taxes non récupérables)
- les coûts directement attribuables à la préparation en vue de l'utilisation envisagée
- la déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement
- les charges indirectes de fabrication

Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition ou de production pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.



1 - Règles et méthodes comptables (suite)

Immobilisations incorporelles :

Les éléments de l'actif incorporel amortissables font l'objet d'un amortissement selon le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée réelle d'utilisation ou de la durée de protection juridique.

	linéaire
- autres immobilisations incorporelles	5,00 ans

Immobilisations corporelles :

Basé amortissable :

Le montant amortissable d'un actif est égal à sa valeur brute diminuée de sa valeur résiduelle. Cette dernière n'est toutefois prise en compte que lorsqu'elle est à la fois significative et mesurable.

La base amortissable fiscale n'étant pas réduite de la valeur résiduelle, un amortissement dérogatoire est constaté pour conserver l'avantage fiscal lié à la base amortissable.

Amortissements

Le début de constatation des amortissements est la date de mise en service de l'actif.

Le plan d'amortissement est défini à la date d'entrée du bien à l'actif, il est révisable si les conditions d'utilisation changent.

L'entreprise a opté pour la mesure de simplification permettant d'amortir les biens non décomposables sur la durée d'usage sans rechercher la durée réelle d'utilisation.

Durée d'amortissements

Biens non décomposés (durée d'usage - PME)	linéaire
- constructions et agencements	5,00 à 10,00 ans
- matériel et outillage	5,00 ans
- matériel de transport	3,00 à 5,00 ans
- matériel de bureau et informatique	3,00 à 5,00 ans
- mobilier	5,00 ans

Immobilisations financières :

Les immobilisations financières sont évaluées à leur coût d'acquisition. Les frais d'acquisition sont comptabilisés en charges.

Dépréciations des actifs immobilisés :

Les dépréciations des actifs immobilisés sont constatées par l'entreprise à chaque clôture, dès lors qu'elles sont significatives et mesurables.

La dépréciation est la constatation que la valeur actuelle d'un actif est devenue inférieure à sa valeur nette comptable.

Stocks et encours :

Les matières et les marchandises sont évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du dernier coût d'achat.

Les encours et les produits sont évalués à leur coût de production.

../..



1 - Règles et méthodes comptables (suite)

Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Créances :

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les créances et dettes libellées en monnaies étrangères sont converties aux taux de change à la date de la clôture, les différences de change sont constatées au bilan dans le poste écart de conversion.

Valeurs mobilières :

Les valeurs mobilières sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Engagements en matière de pensions et retraites :

L'entreprise ne constate pas comptablement une provision ; le montant est mentionné en annexe.

Les engagements sont évalués en tenant compte :

- des droits conventionnels en fonction de l'ancienneté acquise ;
- des salaires et appointements incluant un coefficient de charges sociales patronales ;
- d'un taux de revalorisation annuel des salaires ;
- de l'espérance de vie des salariés définie à partir de tables statistiques ;
- d'un taux d'actualisation de l'engagement de retraite, revu chaque année.

2 - Etat de l'actif immobilisé

Immobilisations	Au début de l'exercice	Réévaluation	Acquisitions	Virement poste à poste	Cession ou hors service	A la fin de l'exercice
Frais d'établissement, de recherche et de développement						279.222
Autres immobilisations incorporelles	259.182		20.040			16.667
Terrains	16.667					
Constructions sur sol propre						
Constructions sur sol d'autrui						
Installations générales, agencements et aménagements des constructions					678	11.573
Installations techniques, matériel et outillage industriels	5.284		6.967			330.172
Installations générales, agencements et aménagements divers	329.506		666			11.150
Matériel de transport	6.904		4.246			31.554
Matériel de bureau et informatique, mobilier	29.477		2.077			
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
TOTAL	387.838		13.956		678	401.116
Participations évaluées par mise en équivalence						
Autres participations						
Autres titres immobilisés	52.041		508			52.549
Prêts et autres immobilisations financières	108.838		3.924		102.345	10.417
TOTAL	160.879		4.432		102.345	62.966
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)	807.899		38.428		103.023	743.304



3 - Etat des amortissements

Immobilisations amortissables	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminution	A la fin de l'exercice
Frais d'établissement, de recherche et de développement I				
Autres immobilisations incorporelles II				
Terrains	8.542	2.083		10.625
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	3.592	1.280	294	4.578
Installations générales, agencements et aménagements divers	254.491	29.231		283.722
Matériel de transport	2.570	2.262		4.832
Matériel de bureau et informatique, mobilier	22.811	4.428		27.239
Emballages récupérables et divers				
TOTAL III	292.006	39.284	294	330.996
TOTAL GENERAL (I + II + III)	292.006	39.284	294	330.996

4 - Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminution	A la fin de l'exercice
Provisions pour litiges				
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions et obligations similaires				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour grosses réparations				
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges	2.000		2.000	
SOUS-TOTAL	2.000		2.000	
Provisions pour dépréciation	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminution	A la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Titres mis en équivalence				
Titres de participation				
Autres immobilisations financières				
Sur stocks et en cours				
Sur comptes clients	53.476		36.305	17.171
Autres provisions pour dépréciation				
SOUS-TOTAL	53.476		36.305	17.171
TOTAL GENERAL	55.476		38.305	17.171
Dont dotations et reprises				
- d'exploitation				
- financières				
- exceptionnelles			2.000	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice				

0103

ANNEXE

2MA - ILEX SASU

31 DECEMBRE 2022



5 - Etat des créances et des dettes

ETAT DES CREANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	10.417		10.417
Clients douteux ou litigieux	23.772		23.772
Autres créances clients	267.758	267.758	
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1.756	1.756	
Etat : impôts sur les bénéfices	30.036	30.036	
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	15.511	15.511	
Etat : autres impôts, taxes et versements assimilés			
Etat : divers			
Groupe et associés	732.005	732.005	
Débiteurs divers	1.000	1.000	
Charges constatées d'avance	10.084	10.084	
TOTAUX	1.092.339	1.058.150	34.189
Prêts accordés en cours d'exercice			
Remboursements obtenus en cours d'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts à 1 an maximum à l'origine	160	160		
Emprunts à plus d'1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	189.167	189.167		
Personnel et comptes rattachés	36.287	36.287		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	35.979	35.979		
Etat : impôts sur les bénéfices				
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	40.396	40.396		
Etat : obligations cautionnées				
Etat : autres impôts, taxes et versements assimilés	3.570	3.570		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes	190	190		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	22.956	22.956		
TOTAUX	328.705	328.705		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques				

6-5 - Fonds commercial

	date	montant
- acheté	01/05/2002	71.575



6-10 - Produits à recevoir

IMMOBILISATIONS FINANCIERES :

- Créances rattachées à des participations
- Autres immobilisations financières

CREANCES :

- Créances clients et comptes rattachés 246
- Autres

VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT :**DISPONIBILITES :**

TOTAL : 246

6-11 - Charges à payer

- Produits des émissions de titres participatifs
- Emprunts obligataires convertibles
- Autres emprunts obligataires
- Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit..... 160
- Emprunts et dettes financières divers
- Avances et acomptes reçus sur commandes en cours 80.641
- Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés 52.154
- Dettes fiscales et sociales
- Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés
- Autres dettes

TOTAL : 132.955

6-12 - Charges et produits constatées d'avance

	<u>charges</u>	<u>produits</u>
- Charges/Produits d'exploitation	10.084	22.956
- Charges/Produits financiers		
- Charges/Produits exceptionnels		
TOTAL :	10.084	22.956

6-14 - Composition du capital social

Actions ou parts sociales composant le capital social :

	<u>nombre</u>	<u>valeur nominale</u>
- au début de l'exercice	500	80,00000
- émises durant l'exercice		
- remboursées au cours de l'exercice		
- en fin d'exercice	500	80,00000

0103

ANNEXE

2MA - ILEX SASU

31 DECEMBRE 2022

**6-17 - Ventilation du chiffre d'affaires net****Répartition par secteurs d'activité :**

- Revente de marchandises	13.211
- Fabrications	230.143
- Prestations de services	1.886.613
Total	2.129.967

Répartition par marchés géographiques :

- France	2.106.254
- Etranger	23.713
Total	2.129.967

6-18 - Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	<u>avant</u> <u>impôts</u>	<u>impôts</u>	<u>après</u> <u>impôts</u>
- Résultat courant	416.601	77.102	339.499
- Résultat exceptionnel (et particip.).	556-		556-
- Résultat comptable	416.045	77.102	338.943

0103

ANNEXE

2MA - ILEX SASU

31 DECEMBRE 2022

**7 - Crédit-bail**

	Terrains	Constructions	Installation matériel, Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine				16.399	16.399
Amortissements					
. Cumuls exercices antérieurs				16.399	16.399
. Dotations de l'exercice					
Total				16.399	16.399
Redevances payées					
. Cumuls exercices antérieurs				12.006	12.006
. exercice				4.553	4.553
Total				16.559	16.559
Redevances restant payer					
. à 1 an au plus					
. à plus d'1 an et 5 ans au plus					
. à plus de 5 ans					
Total					
Valeur résiduelle					
. à 1 an au plus					
. à plus d'1 an et 5 ans au plus					
. à plus de 5 ans					
Total					
Montant pris en charge dans l'exercice					

8 - Engagements financiers**ENGAGEMENTS DONNES :**

- Effets escomptés non échus	
- Affacturage	
- Avals et cautions	
- Engagements en matière de pensions et retraites	41.257
-	
- Sûretés réelles consenties	
- Autres engagements donnés	
TOTAL (1)	41.257

(1) dont concernant

- . les dirigeants
- . les filiales
- . les participations
- . les autres entreprises liées.



99-2 - suivi des options

METHODES COMPTABLES APPLIQUEES

Le Règlement CRC 2004-06 a fixé de nouvelles règles quant à la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs.

Les options suivantes ont été prises à l'origine :

- 1 Frais de constitution, transformation, premier établissement :
 - Entité non concernée
- 2 Frais d'augmentation de capital, de fusion et de scission :
 - Entité non concernée
- 3 Droits de mutation, honoraires, commission ou frais d'actes sur les immobilisations incorporelles et corporelles :
 - Entité non concernée
- 4 Droits de mutations, honoraires, commissions ou frais d'actes sur immobilisations financières (titres) :
 - Entité non concernée
- 5 Coûts de développement
 - Entité non concernée
- 6 Coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs :
 - Entité non concernée
- 7 Amortissements de biens non décomposables - PME : Mesure de simplification :
 - Option pour le maintien de l'amortissement sur la durée d'usage.
- 8 Composants de 2^e catégorie / provisions pour grosses révisions :
 - Entité non concernée

CALCUL PART EXONEREE DU BENEFICE REALISE EN ZFU (IMPRIME DRESZFUVER)

Les entreprises implantées en ZFU avant le 31/12/2013 peuvent continuer à bénéficier de l'exonération d'impôt sur les bénéfices au prorata des éléments d'impositions à la CFE afférents à l'activité implanté en ZFU.

Le formulaire de détermination du bénéfice exonéré en ZFU issu du cahier des charges EDI ne prévoit plus la répartition en fonction de la valeurlocative des biens soumis à CFE.


Dans le formulaire de détermination du bénéfice exonéré nous avons indiqué directement en case N le pourcentage de base CFE correspondant à l'établissement en ZFU.

INFORMATION AU TITRE DE L'IMPACT DU COVID-19 SUR L'ACTIVITE DE L'ENTREPRISE AU COURS DE L'EXERCICE OU POSTERIEUREMENT

Conformément aux dispositions du PCG art 832-2, 833-2 et 834.2 sur les informations à mentionner dans l'annexe, l'entreprise constate que cette crise sanitaire n'a pas d'impact significatif en raison de son activité.

2MA - ILEX SASU
ASCENSORISTE
4, RUE ETIENNE VIENOT
25200 MONTBELIARD
COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2022

Copie certifiée
conforme à
l'original par la
Présidence



S.O.D.E.C.C. AUDINCOURT
43, rue des Mines - C.S. 23102
25403 AUDINCOURT CEDEX
Tél 03.81.35.51.41 Fax 03.81.30.63.33

2 MA

**Société par actions simplifiée à associée unique
au capital de 40.000,00 euros**

**Siège social : 4 rue Etienne Vienot,
Parc d'activités des Courts Cantons,
25200 MONTBÉLIARD
RCS BELFORT TC 441 972 650**

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE DU 30 JUIN 2023

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE

CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2022

TROISIÈME DÉCISION - AFFECTATION DU RÉSULTAT - DISTRIBUTION DE

DIVIDENDES

L'associée unique, représentée par ses gérants, sur proposition de la présidence, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 298 216,23 euros de la manière suivante :

Affectation

- Résultat bénéficiaire de l'exercice :	298 216,23 euros
Auquel on ajoute une somme de prélevée sur le poste « autres réserves »,	1 783,77 euros
- Formant une somme distribuable de	300 000,00 euros
À titre de dividendes à l'associée unique soit 600,00 euros par action	

Il est précisé que le dividende mis en distribution, soit 300 000,00 euros, est éligible à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du Code général des impôts. Toutefois, l'associée unique étant une personne morale et conformément aux dispositions légales en vigueur, ce dividende n'ouvre pas droit à la réfaction de 40%.

Ce dividende sera mis en paiement à compter de ce jour.

Rappel des dividendes distribués

L'associée unique, représentée par ses gérants, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, rappelle que les sommes distribuées à titre de dividendes au titre des trois précédents exercices, ont été les suivantes :

Handwritten mark

Exercices	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement (en euros)
	Dividendes (en euros)	Autres revenus distribués (en euros)	
du 1 ^{er} octobre 2020 au 30 septembre 2021	714 960,00 €	-	-
du 1 ^{er} octobre 2019 au 30 septembre 2020	Néant	-	-
du 1 ^{er} octobre 2018 au 30 septembre 2019	Néant	-	-

Certifié conforme
 La Présidence
MEDIALE SARL
 Représentée par Monsieur Jean-Claude GEORGES et
 Monsieur Paul GEORGES

